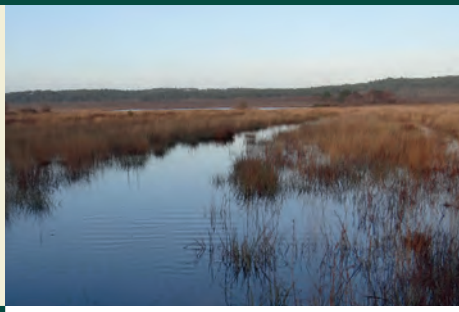
QU'EST-CE QU'UNE ZONE HUMIDE ?

DESCRIPTION, CARACTÉRISTIQUES

Jusqu'à récemment, les milieux humides étaient assez mal perçus par la population. En effet, les zones humides étaient alors associées à des espaces sauvages (marais, marécages, bourbiers), inutiles, véhiculant des maladies et avec une forte densité de moustiques. Aujourd'hui, l'Homme a compris l'utilité et les enjeux d'un tel milieu.



DONNÉES TECHNIQUES/SCIENTIFIQUES

Selon le Code de l'Environnement, on appelle «zones humides» ou «milieux humides» des terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année.

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE CES MILIEUX :

Fonction hydrologique : Contrôles des crues : Les zones humides servent de zones de stockage temporaire d'eau de surface lors des épisodes de grandes crues. Cela réduit l'intensité des inondations. Cependant, ce phénomène n'est plus efficace lors de fortes crues car la zone humide est totalement saturée.

Fonction biogéochimique : La composition des sols et de l'eau des zones humides et des zones saturées près des rivières permet la rétention et/ou l'élimination de certains éléments contenus dans l'eau comme le nitrate, le phosphore ou encore les produits phytosanitaires. On parle alors de capacité d'épuration des zones humides.

Fonction écologique : Protection de la biodiversité : la diversité de la végétation présente dans ce type de milieux entraîne une richesse des habitats. De nombreuses espèces y évoluent (oiseaux, amphibiens, poissons, mammifères) mais elles n'effectuent pas toutes l'intégralité de leur cycle de développement au sein des zones humides.

Fonction sociale : les zones humides présentent une diversité de loisirs : la chasse au gibier d'eau, les sports de pleine nature, les sorties pédagogiques...

INTÉRACTION DE L'HOMME

Depuis 1971, la France s'engage au travers de la signature de la convention internationale de RAMSAR à préserver les zones humides sur son territoire.

Les perturbations anthropiques font partie des causes les plus importantes de la disparition des zones humides : Drainage intensif des cours d'eau, dégradation de la qualité de l'eau ou fréquentation touristique. La sensibilisation est donc un bon moyen de faire comprendre les enjeux d'un tel milieu.

Plus localement, à titre d'exemple, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne mène des actions d'acquisition de connaissances, de suivi de l'évolution, de portés à connaissance, de sensibilisation et de gestion de ces zones humides. L'outil Natura 2000 est venu à ce titre compléter l'action du Parc. D'autres acteurs participent à cette démarche pour préserver les lagunes notamment : la Région Nouvelle-Aquitaine, le département des Landes, les fédérations de chasseurs, les associations environnementales etc.

Chaque année, la Journée mondiale des zones humides (JMZH) est célébrée le 2 février, pour commémorer la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar.

La convention propose à tous les intervenants de construire leur événement autour d'un thème commun. Ainsi, plusieurs établissements, associations ou autres proposent des animations nature à cette période.

Pour en savoir plus... Lien vers le site du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne
https : //www.parc-landes-de-gascogne.fr/

LES DIFFÉRENTS TYPES DE ZONES HUMIDES

DESCRIPTION, CARACTÉRISTIQUES

Étymologiquement « Pays des eaux », l'Aquitaine concentre une densité et une variété de zones humides d'une grande richesse, et constitue ainsi un véritable patrimoine écologique favorable à la conservation de la biodiversité régionale. Sur le périmètre des Landes de Gascogne, la forêt, principalement constituée de peuplements de pins maritimes, plantés au XIX^{e} siècle pour fixer le cordon dunaire et assainir les sols des maladies, s'est substituée aux paysages marécageux et pastoraux des échassiers landais. La vaste zone humide est toujours bien présente, même si elle s'est fondue dans le paysage forestier et même si elle est plus fragmentée qu'autrefois.

La vallée de la Leyre est un cours d'eau de 135 km relativement jeune et préservé qui provient de la Petite Leyre et de la Grande Leyre. Les hydrosystèmes de la vallée sont très typés car liés à un substrat sableux, à des eaux acides et oligotrophes et à des sols pauvres.

Peu encaissée, la vallée présente sur ses pentes une ceinture de feuillus qui contraste fortement avec la forêt de pins maritimes du plateau. Il reste également quelques milieux prairiaux reliques (prairies humides, tourbières...) qui font l'objet d'enjeux forts de préservation.



La Leyre se déverse ensuite dans le bassin d'Arcachon (delta de la Leyre), système en équilibre avec l'arrivée d'eau douce du bassin de la Leyre. Le delta de la Leyre et le bassin d'Arcachon forment une entité d'intérêt majeur, dont l'équilibre est très fragile. Interface entre milieux marins et terrestres, eau salée et eau douce, le delta est composé d'habitats variés (prés salés, roselières, etc.) abritant une flore et une faune spécifique.

Vestiges de la lande humide d'autrefois, la pinède recèle encore des lagunes forestières. Ces lagunes sont dispersées de manière assez hétérogène sur le territoire, mais essentiellement dans les zones les moins bien drainées. Ces milieux présentent une biodiversité exceptionnelle, adaptée aux milieux humides pauvres en nutriments et capable de résister à des conditions difficiles.

DONNÉES TECHNIQUES/SCIENTIFIQUES

LES DIFFÉRENTES FONCTIONS DE CES MILIEUX :

Les plans d'eau : un plan d'eau est une masse d'eau stagnante (étangs et lacs). Il peut être d'origine naturelle ou bien avoir été créé par l'Homme pour un usage spécifique. Les modes de gestion sont alors différents. Ces lacs et étangs se révèlent souvent d'un grand intérêt écologique, par exemple pour l'accueil d'oiseaux migrateurs et hivernants ou bien le développement d'espèces d'amphibiens.

Les mares : Les mares sont les zones humides les plus présentes en France. Il s'agit d'une étendue d'eau au renouvellement limité, de taille variable (maximum 5 000 m^2) et dont la profondeur est assez faible. Elle peut être d'origine naturelle ou anthropique. Les mares constituent un écosystème riche, ouvert aux écosystèmes voisins et au fort potentiel biologique.

Les lagunes forestières : dépressions plus ou moins circulaires formant des plans d'eau temporaires où affleure la nappe phréatique

Les prairies humides : Ces milieux ouverts sont présents près des cours d'eau ou des plans d'eau. Elles sont caractérisées par une submersion temporaire (souvent hivernale) causée par la crue d'une rivière ou la remontée de la nappe phréatique. La flore présente, dominée par les graminées, est donc spécifique de ces milieux.

Les tourbières : ce type de zone humide, colonisé par la végétation, est soumis à des conditions écologiques particulières qui induisent la formation d'un sol constitué de dépôt de tourbe. La tourbe est un dépôt de litière végétale, très lentement et très partiellement dégradée, qui s'accumule progressivement. Ce phénomène s'explique par le fait que le sol est constamment saturé en eau stagnante ou très peu mobile. Le métabolisme des micro-organismes décomposeurs est ainsi ralenti par l'absence d'oxygène dans l'eau.

Les roselières : ce sont des zones présentes en bord des zones humides qui se composent essentiellement de roseaux. Les roselières jouent un rôle important en participant à la propreté de son milieu en filtrant les matières et permettant la décantation. Également, les roselières constituent des milieux propices à la faune.